

La République nouvelle



Bulletin officiel de la LIGUE de la JEUNE-RÉPUBLIQUE

Abonnements :

Un An. 3.50
Le Numéro. 0.10



PARAISANT TOUTES LES SEMAINES

RÉDACTION et ADMINISTRATION
18, Rue de Varenne, 18
PARIS (7^e)

Opportunités

Ouvrons un dictionnaire au mot politique, nous y lirons : « Art de gouverner; habileté à conduire les affaires tant particulières que publiques. » Voulez-vous que nous parlions de ces sens du mot politique.

Gouverner, ce n'est point laisser les choses et les hommes suivre les chaotiques effets de mille influences indiscernables, c'est les incliner dans le sens de ses desseins, et imposer aux anarchiques volontés individuelles, ou aux contradictoires impulsions de mille hasards arbitraires, la vigoureuse orientation qui les ordonne et les utilise dans le plan et l'orbite de son action.

Mais, cela suppose évidemment l'intuition, le sens, la connaissance des réalités de temps, de milieu et d'opinion; c'est dans la mesure même, où notre connaissance de la nature s'est enrichie, que nous avons mieux su utiliser ses ressources et faire servir ses lois à l'accomplissement de nos projets matériels. Or, c'est de la même façon que nous nous sommes rendus maîtres de la nature physique, que nous nous rendrons maîtres des hommes et des événements.

Connaître pour prévoir, prévoir pour gouverner, ainsi apparaît une signification du mot politique, qui s'exprimerait dans cette formule : « Posséder le sens des opportunités. » Ce sens s'impose à ceux qui veulent mener leur temps, le diriger, le tirer dans le sens de leurs idées et de leurs principes. Or, il nous semble que le sens des opportunités pourrait être entendu comme la faculté de prévoir le rendement, le résultat de nos entreprises. Car bien jouer n'est-ce pas non seulement ne pas aller contre les règles du jeu, mais encore avoir la divination des mouvements de l'adversaire, de toutes les conséquences de telle carte abattue ou tel pion avancé. Car dans la partie que nous jouons contre ce que notre ignorance appelle le Destin, l'optimisme a raison de penser, malgré l'opinion commune, que les chances favorables sont pour nous; puisque par la connaissance et la pratique des hommes et du milieu nous pouvons lire dans le jeu à livre ouvert, tandis que la Fatalité est et restera toujours une divinité aveugle.

C'est pourquoi, il paraît ridicule et un peu vain de se consoler de l'insuccès de son effort en se louant de l'énergie dépensée et de la rectitude de ses intentions. Est-il permis d'oublier que si l'honneur est sauf, la défaite atteint, pardessus nos mains impuissantes à le faire triompher, le drapeau de notre idéal. Or, si nous pouvons accepter pour nos personnes l'humiliation et le mépris, nous ne pouvons oublier que notre défaite accable des idées que nous jugeons inséparables de l'existence et de l'avenir de notre pays.

Au surplus, n'incriminons pas le concours malheureux des circonstances pour pallier la responsabilité de nos tactiques et de nos méthodes. Les circonstances, les faits sont ce qu'ils sont, et ne peuvent être autrement, c'est à nous à en tenir compte et à modifier nos procédés en conséquence; ils nous donnent l'énoncé d'un problème dont la solution doit s'adapter à eux. Le seul critérium de la justesse d'une solution est sa réussite. Nous voici donc conduits à donner au mot politique une extension nouvelle: l'art de réussir.

Cet art, comme la politique commune, a besoin d'être réhabilité. Certains succès sont un défi si outrageant à toute morale et toute justice, le scandale de certains triomphes est si énorme, que réussir suffit à rendre suspects ceux que la Fortune protège. Le pessimisme s'explique assez devant l'injustice de certaines épreuves.

Cependant une analyse plus approfondie des véritables causes de nos échecs nous montrerait que ceux-ci ne sont pas la rançon de la noblesse trop haute de notre idéal, mais le résultat de nos erreurs, de nos préjugés, de nos ignorances. Voyons ces causes non dans l'implacable hostilité de la chance adverse, mais dans la faiblesse de nos instruments, l'erreur de nos tactiques, la pauvreté de nos efforts.

Que conclure sinon que l'art du succès est l'art de nous concilier les hommes et les choses pour en faire les auxiliaires de notre tâche; car si nous ne possédons la science de les faire servir à nos desseins, nous les trouverons toujours puissances muettes, partant hostiles, ligées contre eux. Or, nous devons avoir sinon pour nos faibles personnes, du moins pour les idées qu'elles représentent et défendent, l'am-

4P 14881



bition du succès, or le succès s'achète par l'expérience. Qui donc a dit : « A force de me battre, il m'a appris à vaincre » ?

Victor CARLHIAN.

Bonnes Nouvelles

L'Académie Française, dans sa dernière séance, présidée par M. Francis Charmes, a décerné le grand prix d'éloquence à notre ami Victor Diligent, membre du Conseil national de la Ligue.

Le Grand Prix d'éloquence est l'une des récompenses littéraires les plus importantes et les plus envierées parmi celles qu'attribue l'illustre Compagnie.

Le Grand Prix d'éloquence n'est donné que tous les deux ans alternativement avec le Grand Prix de poésie. A l'encontre de presque toutes les autres récompenses que décerne l'Académie, ces prix n'ont pas été créés par des donateurs dont le nom demeure attaché à leurs prix. C'est l'Académie elle-même qui les a institués sur ses revenus, d'où leur nom de « prix du budget ». Ce sont aussi les seuls prix donnés au concours.

Le sujet du Grand Prix d'éloquence est proposé par l'Académie; il doit être traité dans la limite de trente pages d'impression. Pour le prix de 1914, l'Académie avait proposé comme sujet « Montcalm ».

Notre ami avait choisi comme devise de son manuscrit sur Montcalm, ces paroles par lesquelles Shakespeare, le grand poète anglais, exprime sa pensée sur la mission de la France :

« La France, ayant ceint sa cuirasse, se montra sur tous les champs de bataille où l'appelaient le zèle et la charité comme le propre soldat de Dieu. »

Victor Diligent est un favori des lauriers de l'Académie. L'année dernière il avait obtenu déjà le prix Fabien pour son livre « les Orientations syndicales ».

Le même jour, l'Académie Française décernait à notre ami Jean des Cognets, un ligueur de la première heure, la moitié du prix « d'Académie », pour son livre remarquable la Vie Intérieure de Lamartine, dont M. Maurice Barrès faisait l'éloge dans l'Echo de Paris, au moment de sa publication.

Dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, sous la présidence de M. Couyba, ministre du travail, la Société d'encouragement au bien a tenu dimanche dernier sa réunion générale.

Plusieurs de nos amis se sont vu attribués des récompenses.

Notre ami Maurice Perceval, ligueur parisien, a reçu l'une des quatre médailles d'honneur pour son livre de poésies : Vers la Sérenité.

A notre ami M. l'abbé Monin, fondateur du Perce-Neige, la Société d'Encouragement au bien a décerné une médaille d'argent.

Voici ce que dit le palmarès de la Société :

« M. l'abbé Monin, curé à Lieusaint.

« M. l'abbé Monin est un prêtre qui s'est donné pour but de relever le foyer familial en fournissant

à l'ouvrière un travail rémunérateur, et à la jeune fille un salaire qui la dispense d'aller à la grande ville chercher son pain quotidien. Tel a été l'idéal du fondateur de la Société coopérative d'habillement « Le Perce-Neige ». Grâce à l'excellent esprit qui anime ses collaborateurs, M. l'abbé Monin a pu d'assez bonne heure remettre en d'autres mains la le conseiller très écouté, celui à qui l'administration recourt avec confiance.

De nombreuses signatures des notables de la région sollicitent une récompense en faveur du bienfaiteur qu'est M. le curé de Lieusaint : la Société d'Encouragement au Bien, répondant à ce désir légitime, lui décerne une médaille d'honneur en argent. »

direction de l'entreprise, mais il n'en reste pas moins

C'est au milieu des applaudissements de l'auditoire que M. l'abbé Monin a reçu sa récompense.

A tous nos amis nous adressons nos sincères félicitations.

Nous adressons à ces heureux lauréats nos sincères félicitations. La Ligue de la Jeune-République les remercie également de l'honneur qui en rejaillit sur elle.

R.

Choses et Gens

Compétences.

Le parlementarisme est une religion nouvelle qui confère au moindre de ses lévites une compétence subite et extraordinaire. Le recrutement de nos ministres en est la meilleure preuve.

Si nous prenons le ministère actuel, nous verrons que M. Viviani s'est préparé aux affaires étrangères par un séjour au travail et un autre à l'instruction publique; M. Jacquier, malgré son jeune âge, passe des Beaux-arts à l'Intérieur; M. Bienvenu-Martin, qui fut grand-maître de l'Université, est devenu garde des sceaux; M. Augagneur, ex-gouverneur de Madagascar, fut ministre des travaux publics en 1911 et en 1914 il dirige l'instruction; M. Couyba a rapporté du « Chat Noir » des aptitudes remarquables pour le commerce, puis pour le travail; M. Messimy fut aux colonies et vient à la guerre : il est vrai qu'il est, je crois, commandant de réserve; M. Thomson, ex-étudiant en médecine, jadis à la marine, puis aux colonies, est décidément mieux à sa place au commerce; M. Noulens, de général devient financier.

Mieux vaudrait peut-être établir un roulement régulier, auquel participerait les 602. En réduisant la durée ministérielle à la huitaine on arriverait à un résultat à peu près satisfaisant... Ainsi nous pourrions avoir un jour M. Ragheboom à l'instruction publique et le citoyen Jean Bon aux affaires étrangères...

Le prix d'une élection sénatoriale.

Savez-vous combien coûte aux contribuables l'élection d'un sénateur? Un de nos amis ligueurs, conseiller municipal et délégué sénatorial du Nord,

DOCUMENTS POLITIQUES

STATISTIQUES

On ne parlera jamais trop du danger que présente pour notre pays le développement de l'alcoolisme. La France est, de beaucoup, le pays qui consomme le plus d'alcool.

Qu'on en juge par les chiffres suivants représentant la consommation annuelle par tête d'habitant dans les principaux pays d'Europe :

Suède	litres. 5,31
Danemark	10,94
Ils Britanniques	7,77
Belgique	13,18
Allemagne	9,44
Suisse	11,96
Italie	12,02
Espagne	10,06
Russie	5,21
France	18,88

Malgré les impôts dont on a frappé l'alcool, sa production a plus que triplé en soixante ans.
(en hectolitres d'alcool à 100 degrés)

1850-1854....	849.000	1885-1889....	2.069.000
1855-1859....	856.000	1890-1894....	2.298.000
1860-1864....	1.100.000	1895-1899....	2.281.000
1865-1869....	1.344.000	1900-1904....	2.257.000
1870-1874....	1.537.000	1905-1909....	2.559.000
1875-1879....	1.554.000	1910-1912....	2.705.000
1880-1884....	1.823.000		

La consommation taxée augmente également dans l'énorme proportion de 143 %.
(en hectolitres d'alcool à 100 degrés)

1850-1854....	620.000	1885-1889....	1.463.449
1855-1859....	799.000	1890-1894....	1.649.822
1860-1864....	856.566	1895-1899....	1.665.687
1865-1869....	951.352	1900-1904....	1.454.339
1870-1874....	911.303	1905-1909....	1.346.189
1875-1879....	1.062.215	1910-1912....	1.496.300
1880-1884....	1.430.187		

**

On a pu constater encore une fois, ces derniers temps, l'influence qu'ont sur les cours de la rente française les événements politiques.

Au cours du xix^e siècle, rarement, de 1894 à 1902 pour préciser, le cours a été au-dessus du pair. Il atteignit son maximum en 1897, avec 103 fr. 34. Le minimum : 49 fr. 80 seulement, s'est vu lors de la proclamation de la République, en 1848.

Chaque changement de régime politique amène une hausse ou une baisse sensible.

En 1829, on cote.....	80,05
En 1830, on cote.....	70,78
En 1847, on cote.....	77,31
En 1848, on cote.....	49,18
En 1851, on cote.....	57,13
En 1852, on cote.....	74,95

A la veille de la guerre, la rente cote 65 fr. 79. En 1871, elle tombe à 54 fr. 19.

Après la guerre, elle remonte brusquement :

1873, 56 fr. 50; 1875, 64 fr. 91; 1880, 84 fr. 45.

Jusqu'en 1902, le cours se maintient très haut. Depuis et maintenant encore, la tendance est plutôt à la baisse.

La dette de la France est aujourd'hui de 35 milliards. Sait-on quelle est la part des divers régimes?

La Restauration a emprunté.....	Fr. 1.435.721.140
La Monarchie de Juillet.....	907.204.532
La Deuxième République.....	223.442.563
Le Second Empire.....	4.178.798.150
Enfin, la Troisième République jusqu'à 1901	11.129.441.393

Nous enverrons la correspondance trimestrielle le recouvrement terminé, afin de pouvoir faire connaître à nos amis le nom de ceux qui sont en retard.

Paul GALLAND.

La République Nouvelle ne cesse de faire appel à la persévérance de nos amis. Qu'ils nous permettent de leur citer quelques chiffres qui leur montreront les progrès qu'ont faits dans certains pays étrangers les socialistes, dont on connaît la ténacité.

En Allemagne d'abord.

La Social-Démocratie possède 110 journaux, dont 90 quotidiens. En 1900, ces feuilles avaient 400.000 abonnés; en 1914, elles en ont 1.500.000.

Le *Vorwärts* en a, à lui seul, 160.000.

En 1913, les abonnements ont rapporté 11.512.000 francs; la publicité, 9.425.000 francs. Soit, au total des recettes, 20.937.000 francs.

La presse socialiste allemande payait, la même année, 11.042.037 fr. 50 de salaires répartis entre 12.556 travailleurs.

Les bénéfices ont permis de créer, dans toutes les grandes villes, ces Maisons du Parti qui abritent imprimeries, librairies, bureaux des syndicats, parfois aussi salles de réunions et restaurants.

Aux Etats-Unis maintenant. Le parti socialiste comptait 86.624 membres en mai et juin 1913; 104.581 en avril 1914.

Les recettes se sont élevées en 1913 à : 84.400 fr. Le quotidien *Elore*, tiré à New-York, couvre largement ses frais avec ses 9.000 abonnements. Et l'on songe à construire aussi, à Chicago, une Maison du Parti.

P. L.-R.

CHRONIQUE SOCIALE

LA SOURCE

La Source, société coopérative à capital et personnel variables, fut fondée en mai 1910, au capital de 5.000 francs, divisé en 200 actions de 25 francs chacune. Son siège est à Lyon, 21, rue Vieille-Monnaie.

Son but est de fournir des ressources à la propagande démocratique.

Elle fut tout d'abord un dépôt de coopératives déjà fondées par nos amis : *Chez Nous*, *le Perce-Neige*, *la Semeuse*, *l'Aube*. Elle leur assurait ainsi un débouché très intéressant et fournissait à nos camarades des marchandises faites dans de bonnes conditions de travail.

Malheureusement, notre clientèle presque exclusivement composée de nos amis n'était pas nombreuse. Par contre, pour la satisfaire, nous devions posséder un stock important de marchandises; nous avions des frais très élevés et une vente insuffisante; chaque inventaire se soldait par une perte.

Aussi, l'assemblée générale des actionnaires qui se tint en décembre 1913, décida-t-elle la liquidation des marchandises en magasin. Celle-ci a été terminée le 30 avril dernier. Le dépôt avait donc vécu exactement quatre ans.

...Depuis longtemps, un des rêves de nos amis avait été la création d'une imprimerie destinée à faire vivre, dans un avenir plus ou moins éloigné, un supplément régional de la *Démocratie*.

Mais comment réaliser ce rêve? Le capital primitif de 5.000 francs était déjà fort en-

tamé par les pertes subies par le Dépôt et il était absolument nécessaire pour continuer à le faire vivre; nous ne songions, en effet, à ce moment, nullement à la liquidation.

La générosité d'un de nos amis, qui nous procura le matériel nécessaire pour commencer, nous permettait pourtant bientôt de le réaliser. L'imprimerie fut créée le 1^{er} octobre 1911.

Ses débuts furent très durs. D'abord à cause du manque de connaissances professionnelles de nos camarades employés. Sur quatre, un seul était du métier: *typographe*. Les trois autres, comme lui, avaient apporté leur bonne volonté, leur bonne humeur aussi et le désir de faire vivre à tout prix la nouvelle entreprise. C'était sans doute beaucoup, mais ce n'était pas suffisant; nous fûmes bien vite amenés à reconnaître que des compétences professionnelles s'imposaient.

Si nous parlons de ces difficultés c'est que nous eûmes à connaître les plus diverses, même la malchance de tomber, la première fois, parmi tant d'honnêtes fournisseurs, sur un filou. Nos amis se souviendront toujours d'un Massicot d'origine, digne de figurer à une exposition rétrospective de l'imprimerie. Quel mérite que de couper droit avec une lame tordue! Nous ne connaîtrons plus ces temps héroïques, car quelques mois après un matériel moderne nous mettait en mesure de répondre à toutes les exigences de notre clientèle. Tout d'abord le massicot fut remplacé par une rogneuse, et une petite machine en blanc vint aider notre pédale surchargée de travail. A la fin de 1912, notre matériel de composition était au moins quadruplé et nous possédions deux machines en blanc, dont l'une pour l'édition et les grands formats, une pédale et une presse à platine pour les travaux de luxe (simili-gravure, trichromie, etc.).

Alors qu'au début nous ne pouvions faire que les petits travaux commerciaux, nous les faisons tous actuellement, de la carte de visite et l'enveloppe à l'affiche et la brochure.

Notre chiffre d'affaires qui fut en 1912 de près de 14.000 francs, dépassa 17.000 en 1913 et atteindra certainement 24.000 en 1914.

La progression en est lente mais continue. Nous sommes absolument confiants dans l'avenir. Qu'à leur tour nos amis nous fassent confiance!

Léon HILDENFINGER,
Directeur de l'imprimerie.

Une tournée de notre ami H. Bruchon

Notre ami Henri Bruchon, membre du Conseil national, aura l'occasion de passer la semaine prochaine dans la Gironde et les Basses-Pyrénées. Il se met à la disposition des camarades de ces deux départements qui voudraient profiter de son passage pour réunir les Ligueurs ou bien organiser une réunion de propagande.

MÉLÉE SOCIALE

La Semaine anglaise et le Congrès syndical allemand

Quelle agitation dans le monde des fonctionnaires. A peine la grève des sous-agents est-elle terminée qu'une autre surgit à l'horizon: celle des travailleurs de l'Etat. Que réclament-ils? Nous l'avons dit dans notre dernière chronique: l'application de la semaine anglaise.

Qu'est-ce au juste que la semaine anglaise? La réponse, déclare *le Temps*, dépend de la rive du détroit sur laquelle on se place. La semaine anglaise comporte 54 heures de travail, réparties de telle sorte qu'elle laisse libre l'après-midi du samedi; en France, elle ne comportera qu'une durée de 49 heures de travail.

Cette réforme, accordée seulement aux ouvriers des arsenaux, des médailles, des tabacs et des allumettes, coûtera six millions, exactement 5.986.675 francs.

M. de Selves, rapporteur de la commission sénatoriale, ayant refusé les crédits qui devaient permettre de ramener uniformément à 49 heures par semaine la durée du travail dans les deux ministères des finances et de la guerre, une vive agitation s'est immédiatement produite.

Le moyen de la grève fut aussitôt envisagé. Elle a été ajournée à la suite d'une entrevue entre le président du Conseil, le ministre des finances et une délégation des ouvriers de l'Etat représentant les associations suivantes:

La fédération du personnel civil des établissements militaires, 14.000 adhérents environ; la fédération des ouvriers de la marine, 13.000 adhérents; la fédération des ouvriers et ouvrières des manufactures d'allumettes, 1.800 adhérents; le syndicat national des ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, 6.000 adhérents; la fédération des ouvriers et ouvrières des magasins administratifs de la guerre, 1.200; la fédération des ouvriers et ouvrières des poudreries et raffineries de l'Etat, 4.000; le syndicat des agents de service des lycées, 300; le syndicat ouvrier des monnaies et médailles, 300 adhérents.

Toutes ces associations sont groupées autour d'un organisme central, connu sous le nom d'Union fédérative.

A la suite de cette entrevue, la présidence du Conseil fit paraître le communiqué suivant:

MM. Gervaise, Mallard, Simonin et Mme Jacobit ont exposé au gouvernement la vive déception que leur avait fait éprouver le vote émis dans la journée d'hier par la commission des finances du Sénat, touchant la revendication de la semaine anglaise. Ils ont rappelé qu'après tant de promesses faites par les gouvernements précédents et le commencement d'exécution tenté sous forme d'essai dans les manufactures de tabac et d'allumettes, les intéressés avaient pu, légitimement, compter sur une satisfaction.

Le président du Conseil a rappelé que d'accord avec son collègue, M. le ministre des finances, il avait fait effort pour obtenir de la commission des finances un vote favorable. Il a déclaré que le gouvernement restait fidèle à son opinion et entendait, en se réservant le choix de la procédure parlementaire à employer, faire aboutir la réforme avant la fin de la présente session. Il a affirmé qu'il demanderait à l'Assemblée sénatoriale un vote favorable et que le gouvernement ne ménagerait aucun effort pour y parvenir.

Mais il a déclaré aux délégués que le gouvernement devait, comme les Assemblées parlementaires, garder sa liberté d'action et il a montré aux délégués le péril que feraient courir aux revendications ouvrières une agitation, une grève partielle ou com-

plète. Il les a priés, en conséquence, de continuer à donner l'exemple de la discipline, en laissant au gouvernement toute l'autorité dont il a besoin pour agir.

Les délégués ont répondu que leur tâche était difficile, mais qu'en présence des fermes promesses du gouvernement et par déférence pour les deux Assemblées, ils engageraient leurs camarades à observer le calme le plus absolu.

Le Congrès international du textile qui s'est tenu le mois dernier à Blackpool a, sur la proposition de Ben Turner, délégué anglais, voté, à l'unanimité, la motion suivante:

Les ouvriers de l'industrie textile de tous les pays s'engagent à considérer désormais comme l'un de leurs premiers devoirs de demander la réduction des heures de travail en procédant à la fermeture totale des établissements industriels le samedi, et si possible, de soumettre cette demande aussi bien aux patrons qu'à la législature.

...Afin qu'aucun pays n'invoque l'exemple d'un autre pays moins avancé au point de vue social, le Congrès prie les gouvernements de tous les pays de communiquer les uns avec les autres en vue d'une entente sur cette question afin que les mesures légales pour la réduction des heures de travail du samedi, c'est-à-dire la fermeture complète des établissements industriels ce jour-là, puissent être prises et appliquées aussi simultanément que possible.

A ce Congrès, les fédérations de treize nations étaient représentées. Ces fédérations représentaient 500.000 membres syndiqués. La trésorerie avait en caisse, au 6 mars 1914, 297.215 francs.

Les travailleurs de l'Etat appartenant aux manufactures des finances et aux établissements de l'Etat viennent d'obtenir gain de cause.

Le Sénat a, dans sa séance du mercredi 9 juillet, malgré sa commission, accordé la réforme.

L'article 1^{er} a été adopté avec l'amendement Milliès-Lacroix, ainsi conçu :

Les crédits sont destinés à permettre la limitation de la durée du travail hebdomadaire dans les manufactures de l'Etat et les établissements de l'artillerie à 49 heures, lesquelles seront réparties entre cinq jours de la semaine et la matinée du jour qui précède le repos hebdomadaire.

Le neuvième Congrès des syndicats allemands s'est tenu le mois dernier à Munich. Ces grandes assemblées n'ont lieu, comme on sait, que tous les trois ans dans l'Empire.

Le nombre des ouvriers groupés dans les syndicats représentés à Munich est de 2.548.000. Ce chiffre présente une augmentation de 500.000 sur celui qui fut donné en 1911 au Congrès de Dresde, mais en diminution de 60.000 sur celui des statistiques publiées à la fin de 1913.

Cette décroissance du nombre des membres s'explique, selon le rapport du secrétariat, par la mauvaise situation de l'industrie et l'enrôlement de 65.000 recrues de plus dans l'armée allemande.

Le revenu total des organisations syndicales réunies au Congrès a été, en 1913, de 102 millions 500.000 francs, contre 100 millions en 1912. Leurs dépenses totales ont été de 93 millions 750.000 francs, contre 90 millions en 1912. Leur fortune était à ce moment de 110 millions de francs, contre 100 millions à la fin de 1912.

Les sommes dépensées par les syndicats pour l'assurance contre le chômage ont été de 16 millions 300.000 francs, en 1913, contre 11 millions en 1912.

Une des questions essentielles qu'a dû traiter le Congrès a été celle de la classification du groupement des organisations. Les grandes industries modernes réunissent en une seule entreprise des ouvriers de spécialités fort différentes. D'autre part, une industrie quelconque compte des ouvriers de toutes sortes depuis le salarié de l'usine jusqu'au compagnon qui travaille avec un ou deux camarades dans l'échope de la petite ville.

Doit-on prendre les organisations en les modélant sur les forces de la production industrielle moderne ou doit-on conserver l'ancien type du groupement professionnel? Tel a été le problème principal abordé par le Congrès.

Une motion très importante a été adoptée. La commission générale du Congrès a proposé que soit autorisé le prélèvement général obligatoire d'une cotisation spéciale en temps de grève.

La motion a été admise, à l'unanimité moins trois voix.

La décision est importante, car elle oblige les patrons à compter avec l'appui financier de 2.700.000 syndiqués.

Jean OBERLÉ.

La Propagande de la Ligue

DANS LA DROME

Valence (Drôme). — Le dimanche 5 juillet, avait lieu au local habituel du groupe de Valence, une réunion générale des Ligueurs de la Drôme.

La campagne électorale que notre ami Elie Vignal a si bien menée dans le Nyonsais, marque le début d'une action qu'il s'agit maintenant de poursuivre et d'ordonner si nous voulons arriver, dans quatre ans, à un résultat. La grande sympathie qu'a su s'attirer Vignal est bien faite pour nous encourager et nous faire espérer.

Comme il l'expliquait d'ailleurs lui-même, son échec est dû en majeure partie à l'impossibilité où il s'est trouvé, faute de temps, de pouvoir se faire connaître suffisamment des électeurs, presque tous ruraux, éloignés les uns des autres, et moins portés à voter pour un programme, que pour un candidat, qu'ils aiment à connaître personnellement. Cela est si vrai, que dans les quelques communes où il a pu faire plusieurs réunions publiques, Vignal est arrivé à un chiffre de voix que n'avait encore jamais atteint aucun candidat libéral ou progressiste.

L'élection de notre ami ne pourra donc être que le résultat d'un grand travail d'éducation civique et de conquête de l'électeur. Cette tâche, les ligueurs de la Drôme sont unanimes à vouloir l'entreprendre sans retard.

Déjà dans quelques communes de l'arrondissement de Nyons, des groupes de propagande ont été constitués et plusieurs autres sont sur le point de l'être. Mais c'est surtout vers les élections municipales que nos amis veulent faire porter immédiatement leurs efforts. Il en sera d'ailleurs de même par toute la Drôme où nos amis veulent présenter partout où cela sera possible, des listes municipales Jeunes-Républicaines ou tout au moins pénétrer dans les listes ayant un programme qui les satisfasse.

La proposition de nos amis de Lyon de créer pour le Sud-Est un poste de délégué permanent, chargé d'organiser la propagande en général, a été acceptée avec enthousiasme.

Afin de pouvoir établir un contrôle exact des adhésions pour la Drôme, il est décidé qu'elles seront dorénavant envoyées à Léon Paradis, 104, rue Faventines, à Valence, chargé de les centraliser et de les envoyer au siège central de la Ligue, à Paris.

Enfin, pour clore cette journée riche en promesses et en espérances, notre ami Elie Vignal fit le soir une conférence privée dans une salle du Théâtre Municipal.

Devant un auditoire sympathique, il montra que le peuple, dont nous sommes, n'est pas nécessairement avec ceux qui le trompent ou qui le flattent, comme les radicaux et socialistes, mais avec ceux qui l'éclairent et le servent. Il s'agit d'avoir confiance en lui. Le peuple redoute les hommes de réaction et l'anti-cléricalisme haineuse a accrédité cette idée que catholique égale réactionnaire. Mais c'est aux croyants de montrer que la République ne saurait se passer de forces morales et aux incroyants de prouver que leur incroyance n'est pas uniquement faite de haine religieuse.

L'œuvre républicaine réclame l'union de toute les bonnes volontés.

Aussi éloignée des conservatismes désuets que des surenchères démagogiques, la Jeune-République poursuit une œuvre d'éducation politique et économique. Cette œuvre ne réussira qu'avec de l'entrain, du dévouement. Vignal fut souvent applaudi, il reçut à la sortie, les félicitations de plusieurs auditeurs. Ce premier contact fait bien augurer des prochaines réunions que les camarades de Valence comptent donner dès le mois d'octobre. A. MOULEAU.

DANS LE JURA

Nous sommes heureux d'apprendre que, par sa délibération en date du 27 juin 1914, l'assemblée générale des actionnaires du journal *La Vraie République*, que rédige depuis deux ans dans le Jura notre ami Henri Bruchon, membre du Conseil national de la Ligue, a décidé à l'unanimité que la direction dudit journal sera laissée exclusivement aux actionnaires membres de la Jeune-République, lesquels nommeront eux-mêmes leur conseil d'administration, leur directeur politique et leur comité de rédaction.

Nos amis ont l'intention de faire de la *Vraie République* un grand journal régional de la Ligue, s'adressant à nos camarades du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et de l'Ain. Ils comptent aussi plus tard sur le concours de nos amis de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Ce sera donc un puissant instrument de propagande entre leurs mains; et, tout en les félicitant très chaleureusement de cet heureux résultat, nous leur adressons nos meilleurs vœux de succès.

DANS LA COTE-D'OR

Nos journées de propagande ont remporté un beau succès.

Le samedi 13 juin, notre ami Chamfrault, présidait notre première séance de travail, au cours de laquelle Léonard rappela le travail accompli et indiqua notre position en face des autres partis politiques.

Le dimanche, dès 8 h. 30 du matin, nous nous réunissions à nouveau. La situation financière de notre modeste organe local et la possibilité d'une transformation a occupé cette seconde séance à laquelle assistait notre infatigable ami Bruchon.

A 10 heures, nous prenions le train pour Plombières où nous avions organisé un banquet, avec toasts, cela va sans dire, une réunion publique, et pour terminer, un punch.

Au banquet, est-il besoin de dire que la gaieté et l'enthousiasme y présidèrent. Nos amis le pensent bien.

La réunion publique fut présidée par M. Chauvenet, adjoint au maire de Plombières. Chamfrault y développa notre programme. Un camelot du roi et un socialiste portèrent la contradiction. Aucun argument nouveau, des séries de questions sans lien entre elles, auxquelles inlassablement Chamfrault répondit.

Au punch, plusieurs des auditeurs qui venaient d'entendre pour la première fois l'exposé de notre programme tinrent à nous exprimer leur vive sympathie.

Et maintenant, reconfortés par cette journée d'utile et féconde propagande, nous n'avons plus qu'à continuer avec méthode et persévérance en union avec tous nos camarades de France.

Flavien D.

DANS LA SECTION DU NORD

Le Comité de la Section du Nord, réuni sous la présidence de Victor Diligent, a décidé à l'unanimité ce qui suit :

« Le Comité de la Section du Nord rappelle que toute réunion de nature à engager la responsabilité de la Ligue ne doit être organisée qu'avec l'autorisation préalable du Comité.

« Par réunion de nature à engager la responsabilité de la Ligue, il faut entendre les réunions auxquelles sont convoquées des personnes étrangères à la Ligue et celles qui sont annoncées dans le Bulletin officiel de la Jeune-République.

« En cas d'urgence, les ligueurs désireux d'organiser une réunion ou d'intervenir dans une réunion publique pourront demander l'autorisation statutaire au délégué à la propagande, le camarade Gaston Sorlin, 60, rue Jean-Bart, Lille. »

Les membres du Comité voteront ensuite pour désigner un nouveau secrétaire afin de remplacer notre ami Marcel Boulanger démissionnaire pour raison de santé; notre ami Gaston Sorlin réunit tous les suffrages.

SECTION DE LA SEINE

DANS LE 2^e SECTEUR

Charenton (Seine). — Le samedi 4 juillet se tenait dans la salle des fêtes de la mairie de Charenton, la première réunion publique organisée par nos amis dans cette commune.

Bien que les affiches aient été systématiquement lacérées, cent vingt personnes vinrent écouter le discours de Paul Roze, dont la conviction chaleureuse fit impression.

Après lui, Marcel Lagrue situa notre action au milieu des divers mouvements politiques et se félicita, au nom de nos amis de Charenton, du succès de cette réunion. C'est le point de départ d'une ac-

tion continue et persévérente, qui bientôt s'affirmera vivante dans notre canton.

Les contradictions de quelques socialistes permettent à nos camarades de définir plus complètement notre attitude et nous attireront des sympathies qui seront précieuses dans la lutte qui vient d'être entamée.

P. V.

NÉCROLOGIE

Raoul Graux

Raoul Graux est mort. La Ligue en perdant cet ami dévoué fait une perte cruelle. Employé aux P. T. T., Raoul Graux, malgré ses occupations professionnelles et la préparation de sa licence en droit, trouvait encore le temps de se dévouer à la Ligue.

Bien souvent, avant de se rendre au travail, il venait passer quelques brèves minutes rue de Varenne. Sa santé était déjà chancelante, mais son âme altérée d'apostolat, demeurait vaillante.

Il avait mille raisons de se reposer, d'abandonner le combat. Cette tentation ne l'effleurait même pas. Quand il venait nous voir, il nous mettait au courant de son activité. L'administration où il était offrait un immense champ d'action à son dévouement. Les employés des P. T. T. sont en grande partie soumis à l'influence du socialisme et les jeunes-républicains y sont suspects, parce que catholiques. Le serait-il demeuré si Raoul Graux eut vécu? Il est permis de ne pas le penser.

L'influence de notre ami allait en croissant. Il s'imposait à ses camarades par sa grande bonté, par son intelligence, et son dévouement aux organisations professionnelles.

Il communiqua un jour à l'une des Associations de sa profession, un rapport sur l'organisation démocratique du service des postes qui fit sensation. Ceux qui le reçurent, ne purent s'empêcher, bien qu'ils fussent ses adversaires, de le faire connaître et de lui adresser des félicitations. Il deviendra peut-être le cahier des revendications des fonctionnaires des postes.

Nous pûmes apprécier tout le dévouement de notre ami en une circonstance particulière. Marc Sangnier venait de décider l'organisation de réunions publiques dans les plus vastes salles de Paris. C'était il y a deux ans, il se proposait d'exposer en détail le programme de la Ligue. L'une de ces réunions avait lieu, dans la salle d'Horticulture, rue de Grenelle, et notre ami Marc Sangnier devait y traiter du « Statut des fonctionnaires ».

Nous voulions remplir la salle d'employés, de travailleurs de l'Etat. Elle le fut grâce à l'activité de Raoul Graux et de sa dévouée compagne, également employée aux postes.

Pendant une semaine, on ne parla que de cette réunion, au Central de la rue de Grenelle. A tous les étages et dans tous les services on ne s'entretenait que de la conférence de Marc Sangnier.

Tous les soirs, Raoul Graux nous racontait les péripéties de sa propagande, le succès qu'elle ren-

contrait. Quelle chaleur dans sa voix, quelle flamme dans son regard!

Le pauvre garçon ne put assister à la réunion, Mme Graux y était et nous suivions pas à pas sa joie grandissante à chaque groupe d'employés des P. T. T. qui entraient dans la salle. A neuf heures, quand la réunion commença, ils étaient tous là, et par centaines, les camarades que leur propagande avaient atteints.

A ceux qui se lamentent et déclarent qu'il n'y a rien à faire, nous dédions cet exemple. Grande soit leur confusion!

Raoul Graux nous a quitté, mais son souvenir demeure au milieu de nous, nous ne voudrons pas être indigne de lui.

La mort délie des choses d'en bas a dit le poète. Elle a délivrée notre ami des infirmités humaines. Raoul Graux est avec nous plus que jamais. Et ceci est une consolation d'un prix infini.

Louis MEYER.

Service de Placement

OFFRES

Pharmacien diplômé de 1^{re} classe, pour gérance de pharmacie mutualiste dans le Sud-Ouest. Ingénieur pour usine métallurgique du centre. Garçon-livreur (25 à 30 ans) faisant du tri-porteur. Aide-comptable (20 à 25 ans). Employé pour restaurant et hôtel. Employé (14 à 18 ans) pour courses et nettoyages chez pharmacien dans le Calvados. Pourrait apprendre la pharmacie.

DEMANDES

sont à la recherche d'un emploi :

Aide-comptable, 26 ans. Garçon de recettes. Garçon de bureau. Surveillant de travaux. Employé aux écritures. Livreur. Camarade, 24 ans, actuellement instituteur, demande place secrétaire ou comptable. Connaît l'anglais et la comptabilité. Libre en Août.

**

Adresser toute la correspondance relative au Service du placement à Constant Riethe, au Siège de la Ligue de la Jeune-République, 18, rue de Varenne. Joindre un timbre de 0.10 pour réponse. Permanence le jeudi soir de 9 à 11 heures.

CONVOCATIONS

NYONS (Drôme). — Mardi 14 Juillet, à midi, Grand banquet populaire sous la présidence d'Elie Vignal.

PARIS. — Mardi 14 Juillet, quartier de la Goutte-d'Or. Réjouissances populaires sous la présidence de Lucien Robert.

BORDEAUX (Gironde). — Lundi 13 Juillet. Inauguration du nouveau local de la Ligue, 18, cours Pasteur. Causerie de Louis Clavère : Le 14 juillet 1789.

Paris, Imp. De Coster, 11, rue de Tanger,



Un Service d'Achats en commun

Les abonnés et lecteurs de ce bulletin ont été mis au courant, la semaine dernière, de l'initiative sociale que la Ligue de la Jeune-République venait de prendre en créant un service d'achats.

Nous publierons, dès que nous serons en mesure de le faire, un recueil des maisons de commerce nous consentant sur leurs tarifs des remises dont nous pourrons faire bénéficier les acheteurs. Je pense d'ailleurs, être d'ici peu en mesure de satisfaire nos amis.

Ceux qui seraient désireux pour le moment d'effectuer des achats de vins, sont priés de me le faire savoir.

Dans le dernier numéro de la *République Nouvelle*, je donnais des prix de charbons; une malencontreuse erreur de transcription a fait intervertir mes chiffres. Voici d'ailleurs, détaillés, les prix qui seront faits, suivant les époques auxquelles les commandes seront transmises :

Jusqu'au 15 Juillet

	Prix forts	Prix nets
Tête de moineau de Charleroi ..	64	60 80
Gailletin de Charleroi	63	59 85
Gaillerie	60	57 "
Boulets ovoïdes	46	43 70
Anthracite anglais pur	72	68 40

Du 15 Juillet au 30 Août

	Prix forts	Prix nets
Tête de moineau de Charleroi ..	64	60 80
Gailletin de Charleroi	63	59 85
Gaillerie	60	57 "
Boulets ovoïdes	47	44 65
Anthraccite anglais pur	73	69 35

Après le 30 Août

	Prix forts	Prix nets
Tête de moineau	65	61 75
Gailletin	63 50	60 35
Gaillerie	60	57 "
Boulets ovoïdes	47	44 65
Anthracite anglais pur	74	70 30

**

Les factures seront, bien entendu, établies au prix fort; elles devront, après paiement, nous être envoyées au siège de la Ligue, 18, rue de Varenne, où nous effectuerons (à une date qui sera fixée prochainement) le remboursement de la remise de 5 0/0.

Que nos amis se hâtent; il faut absolument que tous sans exception, contribuent au succès de ce nouvel effort démocratique, preuve de l'activité de notre mouvement. C'est un devoir auquel personne, j'en suis certain, ne voudra se dérober.

André MAUPRIME.

L'Administrateur-Gérant : Hubert AUBERT.